

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article263>

HISTOIRE DE PONTS : LE PONT DES MAURES

- Revue N°21 -

Date de mise en ligne : jeudi 23 octobre 2003

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Tout au bout de la Rue des Prés, un pont enjambe le deuxième bras de l'Aisne, une rivière de faible dimension qui, faisant le tour de Planasse, vient se heurter à la Côte Leroy : c'est le Pont des Maures, que le langage populaire nomme, par déformation, le Pont des Morts.

L'Histoire rapporte que le premier pont en bois ne fut construit qu'en 1823. Le plan qui accompagne le livre de BUIRETTE et qui décrit la ville en 1719 (avant l'incendie) ne montre pas de route filant au nord, sur Moiremont ; la Rue des Prés menait alors uniquement aux prés, en sortant par la porte justement nommée Porte des Prés. La prairie de Planasse devait être encore plus marécageuse qu'aujourd'hui où les inondations y sont fréquentes, sept fois l'an dit la tradition. Un gué devait simplement faciliter le passage

Un pont fut donc construit en 1823, sous le règne de Louis XVIII, avec un cérémonial dont on retrouvera les traces moins d'un siècle plus tard. La charpente en bois fut restaurée en 1851.

1904 : décision fut prise de remplacer le vieux pont de bois par un pont métallique. BAILLON, historien local, relate qu'au cours des travaux, les ouvriers de l'entreprise ménéhildienne « DUBOIS » trouvèrent, « *au fond de la culée sud, à l'angle amont, une pièce de 2 F à l'effigie de Louis XVII, du millésime de 1823, encastrée dans une plaquette de plomb, portant l'inscription suivante : JB BUACHE, Procureur du Roi, 1823.* » Dans la culée nord, les ouvriers trouvèrent une autre plaquette portant une inscription en latin qui disait : « *L'an du seigneur 1823, sous le règne de Louis XVIII, la ville édifia ce pont ; étaient : président de la municipalité Apollon Robinet et édiles Lapommeraye, Garnaux, Florion et Delapoix.* » L'autre face de la plaquette disait : « *Barthélémy, Jean Laidebeur et Nicolas Barré entreprirent le travail.* » Plaquettes et médailles furent remises à la ville.

Le beau pont métallique n'avait que vingt-cinq ans à vivre. En juin 1940, le pont sera envoyé au fond de la rivière, ne laissant dépasser des flots que le parapet. Une passerelle en bois posée sur des piliers en ciment, construite en juillet de la même année, permit le passage pendant douze ans.

29 août 1944 : les soldats allemands de génie se dirigent vers les ponts de l'Aisne ; route de Vitry, Pont de Pierre, Rue du Moulin et Pont des Maures, pour y déposer des mines. Sur ce dernier pont, (la passerelle en bois), étaient en plus amoncelées des bottes de paille arrosées d'essence le feu qui commençait fut arrêté par le capitaine des pompiers Maurice JAUNET (aidé d'Henri CHAMPION), dont les témoignages sont précieux pour la mémoire de cette dramatique page d'histoire ménéhildienne. Une voiture à gazogène arriva de Moirement et fut arrêtée avant de traverser le pont ; trois personnes l'occupaient : des résistants FFI, dont l'un était le colonel d'AUBUSSON, chef régional de la Résistance.

La ville devait être libérée le lendemain. Dans sa délibération du 3 février 1945, le conseil municipal décidait de donner le nom « Rue de la Libération » à ce qui était avant « Faubourg des Prés ». Le pont ne sera reconstruit qu'en 1952.

Morts, maures ou moore ?

Le pont fut donc reconstruit après la guerre, tout en gardant sa dénomination énigmatique. D'après BUIRETTE, l'auberge, qui deviendra café de l'abattoir, avait une enseigne qui représentait trois maures, l'exotisme était de mode à cette époque Mais L. MAUGET pense que ce qualificatif viendrait du mot en vieux Français, « moore » ou « moose », qui désignerait un lieu marécageux, synonyme de marais ou tourbière explication qui peut paraître vraisemblable quand on sait que ce pont est situé dans une des parties les plus basses de la ville.

